



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES****Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 39**Publié le : **13 OCT. 2026**

L'an deux-mille vingt-six et le huit du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

**Présents** : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - M. HANACHI - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA - Mme NIETO

**Excusés avec Pouvoirs :**

M. COPPENS à M. HANACHI

Mme MERAKCHI à Mme ATTAF

**Secrétaire de séance** : M. HANACHI**CONVENTION AVEC LE THEATRE MASSALIA - FESTIVAL EN RIBAMBELLE ! 2026****N° Acte : 8.9**

Délibération n°26-178

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la participation de la ville au Festival En Ribambelle ! qui se déroule chaque année à l'automne sur le territoire métropolitain. La 13ème édition du Festival a lieu du 10 octobre au 15 novembre 2026.

Considérant que ce festival, imaginé par le Théâtre Massalia et La Criée, Théâtre National de Marseille, s'articule autour des arts de la marionnette et de l'objet, s'adresse à tous les publics, et qu'il s'étend à de nombreux lieux : La Criée, le Théâtre Massalia, le Mucem, le Théâtre municipal de Fontblanche, la Régie culturelle -le Théâtre de Fos-sur-Mer, le Théâtre la Colonne à Miramas et l'Espace 233 à Istres, le Théâtre Comoedia à Aubagne, le Théâtre Joliette à Marseille, le Forum de Berre l'Etang et le Sémaphore de Port de Bouc, faisant une plus large place à la création, notamment d'équipes artistiques régionales,

Considérant que la ville accueille dans le cadre de ce festival trois spectacles : "Au fil du temps variation 3" du Théâtre l'Articule le 23 octobre 2026, "Hands up ", de la compagnie Lejo les 29 et 30 octobre 2026, "Marcher dans le vent ", de la compagnie En attendant les 9 et 10 novembre 2026, qui feront l'objet de contrats de cession,

Considérant que la ville est mentionnée sur tous les supports de communication, bénéficie d'affiches, de programmes et d'un relais presse,

R E P U B L I Q U E   F R A N C A I S E

Considérant la convention de partenariat entre la ville et le Théâtre Massalia qui détermine les engagements respectifs de chacun,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, vote à l'Unanimité.

APPROUVE les termes de la convention de partenariat

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer le projet de convention ainsi que tous les avenants et actes techniques nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Secrétaire de Séance

**M. HANACHI**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 12 octobre 2026

P. le Maire et par délégation  
Le Directeur des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**M. HABASTIDA**



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### ENTRE LES SOUSSIGNES :

**A.C.G.D. – Théâtre Massalia**

Numéro SIRET : 342 666 799 000 24

Numéro licence : PLATESV-R-2020-000226, PLATESV-R-2020-000227

Siège social : Friche Belle de Mai – 41 rue Jobin – 13331 Marseille cedex 03

Téléphone : 04 95 04 95 70

Représentée par : **Emilie Robert**

Qualité : **Directrice**

Ci-après dénommée "**Le Théâtre Massalia**"

ET

**La Ville de Vitrolles**

Adresse : Direction de la Culture et du Patrimoine – Pôle Spectacle Vivant – BP 30102 – 13743 Vitrolles Cedex

N° SIRET : 211 301 171 000 16

Code APE : 8411Z

Licences d'entrepreneur de spectacles : 3-1033726 / Théâtre Fontblanche : 1 – 1058104

Téléphone : 04 42 02 46 50

Représentée par **Monsieur Loïc GACHON**

Qualité : **Maire de Vitrolles**

Ci-après dénommée « **La Ville** »

Ci-après dénommées ensemble « **les Parties** »

### En préambule,

Imaginé en 2014 par le Théâtre Massalia – Scène conventionnée pour la création jeune public tout public et La Criée – Théâtre National de Marseille, le Festival En Ribambelle ! s'articule autour des arts de la marionnette et de l'objet et s'adresse à tous à partir de 2 ans.

Depuis sa création, le festival n'a cessé de s'étendre à de nouveaux lieux, prenant une dimension départementale et faisant une plus large place à la création, notamment d'équipes artistiques régionales.

Cette 13<sup>ème</sup> édition du festival En Ribambelle ! réunit à Marseille La Criée, le Théâtre Massalia, le Mucem, le Théâtre Joliette, les Théâtres et L'Astronef. Il réunit également à l'échelle Départementale : le Théâtre de Fontblanche à Vitrolles, La Régie Culturelle Scènes et Cinés (le Théâtre de la Colonne à Miramas, le Théâtre de Fos à Fos sur Mer, l'Espace Gérard Philippe à Port St Louis du Rhône), Théâtre Comoedia à Aubagne, l'Astronef à Marseille, la Mam à Marseille, le Forum à Berre l'Etang, Le Sémaphore à Port de Bouc, le Théâtre des Salins à Martigues.

Le Théâtre Massalia a la charge la coordination générale de l'évènement, via Jodie Mougnaud.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

### Article 1 : OBJET

La présente convention de partenariat a pour objet de définir les modalités pour la réalisation en commun de la 13<sup>ème</sup> édition du Festival « En Ribambelle ! » qui se déroulera du 10 octobre au 15 novembre 2026 sur le territoire départemental.

Cette 13eme édition est coréalisée par les structures suivantes,  
Le Théâtre Massalia en tant que fondateur et coordinateur du festival  
Le Théâtre de La Criée en tant que co-fondateur  
Le Mucem en tant que partenaire depuis l'édition 2016  
Et les structures ci-dessous qui ont rejoint l'organisation du festival à savoir,  
La Régie Culturelle « Scènes et cinés »  
le Théâtre de Fontblanche à Vitrolles  
le Théâtre Joliette à Marseille  
Forum des Jeunes et de la Culture – Berre l'Etang  
Le Théâtre Le Sémaphore à Port de Bouc  
Le Théâtre des Salins à Martigues  
Les Théâtres et  
L'Astronef à Marseille.

Chaque structure accueillera sur son territoire des spectacles à destinations des jeunes publics et de leurs parents. Cette programmation s'articulera autour des arts de la marionnette et de l'objet. Des événements divers (ateliers, expos ...) viendront compléter les propositions de spectacles.

## Article 2 : PROGRAMME

### **OCTOBRE 2026**

---

#### ***Shabaab***

**Samar Haddad King / Yaa Samar! Dance Theatre**

**Danse, théâtre, marionnette**

**+14 ans**

**LaMAM – La Maison des Arts Marseille**

---

#### ***Kosmos***

**Collectif Ceux qui marchent & Entre Chiens et Loups**

**Théâtre d'objet**

**+7 ans**

**Théâtre Massalia – Friche la Belle de Mai**

---

#### ***Les Petites Variations #3 – Au fil du temps***

**Théâtre L'Articule**

**Théâtre d'objet**

**+4 ans**

**Mucem**

**Théâtre municipal de Fontblanche – Vitrolles**

---

#### ***Le Grand Kami***

**Théâtre Désaccordé**

**Marionnette**

**+6 ans**

**Mucem – J4 / Fort Saint-Jean**

---

#### ***Cheminements***

**F.L.O.P.**

**Théâtre d'ombre**

**+6 ans**

**Théâtre Massalia – Friche la Belle de Mai**

---

***Hands Up !***

Cie Lejo

Marionnette, théâtre visuel

+4 ans

Le Sémaphore – Port-de-Bouc

---

***Neige***

Cie Nyima

Théâtre d'objet, marionnette et matière

+5 ans

Forum de Berre – Berre-l'Étang

---

***Liteul Pipol – Les deux lunes***

Théâtre Désaccordé

Danse, marionnette

+2 ans

Mucem

Théâtre Massalia – Friche la Belle de Mai

---

***Rouge courroux***

Théâtre Massalia

Danse, théâtre et musique

+4 ans

Théâtre Massalia – Friche la Belle de Mai

---

**· NOVEMBRE 2026**

---

***Marcher dans le vent***

Cie en attendant...

Théâtre, musique, images

+3 ans

Le Sémaphore – Port-de-Bouc

Théâtre La Colonne – Miramas

Salle Guy Obino – Vitrolles

---

***Un animal, des animaux***

Théâtre Massalia

Théâtre de papier, marionnette

+6 ans

Théâtre Massalia – Friche la Belle de Mai

---

***Morphé***

Simon Falguières / Cie Le K

Théâtre d'objet, marionnette, danse et clown

+6 ans

La Criée – Théâtre national de Marseille

Friche la Belle de Mai – Grand Plateau

---

***Ces nains portent quoi ?***

Virginie Gaillard / Maud Hufnagel

Théâtre d'objet

+18 mois

**La Criée – Théâtre national de Marseille**  
**Friche la Belle de Mai – Petit Plateau**

---

***Vents contraires***

**Simon Delattre / Rodéo Théâtre**

**Théâtre, marionnette**

**+8 ans**

**Les Salins – Scène nationale de Martigues**

**Article 3 : ENGAGEMENTS DES PARTIES**

Chaque Partie est responsable de sa programmation ainsi que de l'accueil de son public.

Contractualisation avec les compagnies

Chaque Partie établira les contrats de cession avec les compagnies accueillies dans sa structure.

Prise en charge coût artistique

Chaque Partie prendra en charge l'intégralité des charges artistiques (cession et frais annexes) ainsi que la déclaration et le règlement des droits d'auteur nécessaires aux représentations dont elle a la charge.

Accueil des compagnies

Chaque Partie prendra en charge l'accueil ainsi que l'hébergement des compagnies précitées. Chaque Partie prendra en charge l'approvisionnement des loges pour les équipes artistiques dont elle a la charge.

Technique

Chaque Partie prendra en entièrement en charge les fiches techniques des spectacles (montage, exploitation et démontage) accueillis dans son lieu.

De même, elle assumera l'embauche du personnel technique nécessaire aux déchargements et rechargements, aux montages et démontages et au service des représentations dans son lieu.

Prix des places, réservation, accueil du public et billetterie

L'ensemble des Parties a travaillé à un maximum d'harmonisation des tarifs, cependant chaque Partie reste responsable de sa billetterie et encaissera l'intégralité de celle-ci.

Par ailleurs, les Parties ont mis en place une plateforme commune de billetterie sur le site Mapado. Cette plateforme permet au public de trouver l'ensemble de la programmation et de réserver pour la presque totalité des spectacles.

Chaque organisateur a un compte Mapado indépendant et reçoit directement sur son compte le virement des recettes.

Communication

Le Théâtre Massalia a pris en charge l'embauche d'une personne pour coordonner la communication du festival.

Le Théâtre Massalia a pris en charge la réalisation de l'ensemble des éléments de communication dont la création pour cette 13ème édition d'un nouveau site.

Les Parties participent chacune à hauteur de : 300€ HT aux frais de Communication

**Article 4 : INVITATIONS**

Chaque Partie gèrera ses invitations. Cependant, il est convenu que les programmeurs seront invités sur l'ensemble des représentations. Une réserve de places doit être créée pour cela sur chaque représentation.

## **Article 5 : ASSURANCES**

L'ensemble des Parties déclare respectivement avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à l'exploitation des spectacles dans leurs lieux. Ils seront notamment responsables de tout accident qui surviendrait à un tiers sur le lieu des représentations ou des répétitions du fait de leur matériel ou de leur personnel. Les assurances couvrant le personnel et le matériel des compagnies seront pris en charge par ces dernières selon les modalités que les Parties définiront dans les contrats à conclure avec celles-ci.

**Fait à Marseille le 10 septembre 2026,**

**Le Théâtre Massalia**  
**Emilie Robert**  
**Directrice**

**La Ville de Vitrolles**  
**Théâtre Fontblanche**  
**Loïc Gachon, Maire**

